

CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 22.					
PAR RICHARD PÈRE ET FILS,					
Ingénieurs-opticiens, brevetés, quai St-Antoine, 11.					
HEURES.	THERM.	HYGROM.	BAROM.	VENTS.	CIEL.
6 heur. du mat.	d. au dessus de 0.	deg.	27 pou. lig.		
Midi....	121 au dessus	51 deg.	27 pou. 7 lign.	Sud.	Soleil.
SOLEIL.			LUNE.		
Lever.	Midiv.	Couch.	Phases.	Age.	
5 h.	0 h.	6 h.	Premier quart.	10j	
20 n.	m. 27	42 n.			

Le Censeur donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

ON S'ABONNE :

A Lyon, au Bureau du Journal, quai St-Antoine, n° 27, et grande rue Mercière, n° 32, au 2^{me}.

A Paris, chez MM. Lepelletier-Bourgois, office de correspondance, place de la Bourse, n° 5, au 1^{er}, et chez Desbrières aîné, libraire, rue St-Marc, n° 21, près la Bourse.

PRIX :

16 francs pour 3 mois ;

32 francs pour 6 mois ;

64 francs pour l'année.

Hors du département de Rhône, 1 franc de plus par trimestre.

Le CENSEUR ne donne de publicité qu'aux avis, lettres et documents revêtus de signatures connues, ou dont les auteurs se font connaître de la Rédaction.

Lyon, 2^e avril 1839.

Les habiles du parti de la cour ménagent une fusion entre les 221 et le centre gauche ; ils y travaillent toujours avec persévérance ; déjà ils ont fait passer M. Passy dans leurs rangs, dans quelques jours ils auront avec eux M. Thiers. Que veulent-ils ? repousser la gauche, lui fermer tout accès au pouvoir, la tenir en interdit.

Il y a quelques mois, le centre gauche était violemment attaqué ; la coalition était enveloppée dans la même réprobation ; tous ses membres étaient accusés de vouloir jeter le pays dans de nouvelles catastrophes ; tous étaient des intrigants ou des ambitieux déçus. Que ce langage est déjà loin de nous ! qu'il est différent de celui qu'on tient aujourd'hui !

« Il faut mettre un terme, dit le *Journal des Débats*, à la polémique stérile qui depuis si long-temps consume les partis. De quelque manière qu'on torture les votes de la chambre, il est impossible de prouver que ces votes ne sont pas une réconciliation. »

Quelle admirable souplesse ! quel noble dévouement !

Le *Journal des Débats* était furieux contre le tiers-parti avant les opérations préliminaires de la chambre ; maintenant qu'elle s'est constituée, qu'elle a nommé son président et ses vice-présidents, que la puissance du tiers-parti s'est révélée, que M. Etienne enfin l'a emporté sur M. Jacqueminot, il comprend le sens des élections, ses fiers ressentiments sont éteints, il ne menace plus, il n'est plus agresseur ; loin de là, il fait de la conciliation, il en proclame la nécessité, et ses paroles peuvent bien se traduire ainsi : *Embrassons-nous, et que tout cela finisse.*

Embrassez-vous donc, MM. du centre gauche et MM. des 221 ; mais dans vos baisers de réconciliation vous oubliez la gauche tout entière et ses 120 voix. Voilà votre dupe à vous, voilà la marche-pied qui aura servi à ramener MM. Passy et Thiers au pouvoir que vous allez briser, dont vous allez faire un auto-da-fé ; car, ne vous le dissimulons pas, la défection de M. Passy a brisé les liens qui unissaient la gauche au centre gauche, M. Barrot et ses amis sont décidément sacrifiés, et toute cette longue crise à laquelle nous venons d'assister n'aboutira qu'à un déplacement de personnes, et les choses seront maintenues comme par le passé.

La presse ministérielle paraît vouloir s'occuper des intérêts matériels du pays. Aussitôt le nouveau ministère formé, on parlera beaucoup chemins de fer, conversion de la rente, question des sucres. C'est une vieille tactique que celle qui consiste à détourner le pays des questions politiques en l'entretenant de ses intérêts matériels. Mais nous savons maintenant comment nos gouvernants entendent les questions industrielles et financières ; ils ne peuvent pas les aborder sans se trouver aux prises avec les monopoles, ou sans en reconstituer d'autres.

La presse ministérielle semble même en ce moment préoccupée de l'avenir des classes ouvrières ; mais en vérité qu'attendre d'hommes qui ont proscrié le droit d'association, poursuivant sans pitié les ouvriers qui veulent régler le prix de leurs salaires, et toujours indulgents pour les maîtres quand ils se coalisent pour diminuer le prix des journées ? Qu'attendre d'un pouvoir qui n'a pas même, depuis 1830, consenti à diminuer le prix du sel, qui a si parcimonieusement constitué l'instruction primaire, qui ne songe pas à assurer au pauvre malade sa place pour mourir à l'hôpital ? Qu'attendre de gens qui, pour des questions secondaires, questions de prépondérance mal posées, entravent la marche générale des

Feuilleton.

Nous publions le tableau des principaux artistes composant les deux troupes de nos théâtres.

GRAND-THÉÂTRE.

GRAND OPÉRA, OPÉRA COMIQUE ET TRADUCTIONS.

MM. Siran, premier ténor en chef. — Gauthier, premier ténor d'opéra comique et du grand opéra. — Garbel, premier et deuxième ténor. — Constant, deuxième et troisième ténor. — Eugène, baryton. — Blès, première basse. — Lambert, première et fortes secondes. — Gagnon, deuxième basse. — Le Lambert, ténors comiques. — Buycet, grandes utilités. — Flachat-Lambert, troisième basse.

Mmes Saint-Auge, première chanteuse forte. — Jolly, première chanteuse. — Miller, jeune première chanteuse, jeune d'opéra. — Perron, jeune seconde chanteuse, seconde d'opéra. — Desvignes, deuxième forte chanteuse et duègne. — Mlle Chevalier, rôles d'enfants.

Vingt choristes hommes et seize choristes femmes.

COMÉDIE ET DRAME.

MM. Valmore, forts premiers rôles en tous genres. — Beuzeville, jeunes premiers rôles, forts jeunes premiers. — Verdet, jeunes premiers. — Constant, deuxième amoureux. — Constant, premiers comiques et financiers. — Pougin, jeunes comiques et fort deuxième. — Gagnon, paysans et financiers. — Germain, troisième rôle des pères nobles. — Montémart, deuxième et troisième rôles. — Lecerc, seconds comiques. — Buycet, grandes utilités.

Mmes Danguin, grands premiers rôles. — Beuzeville, jeunes premières, jeunes premiers rôles. — Lefèvre, ingénuités. — Perron, secondes amoureux, ingénuités. — Isoline, troisième

affaires commerciales, les arrêtent, et nous jettent dans les périls d'une crise industrielle ?

Les travailleurs n'ont rien à espérer d'un gouvernement qui s'appuie sur le privilège. Si on veut améliorer leur sort, que ne leur donne-t-on des droits politiques ? que ne leur rend-t-on le droit de s'associer, de discuter leurs intérêts ? Loin de là, on les poursuit même s'ils s'associent pour se secourir, et toujours dans un but moral, le but de s'instruire.

La démocratie a sa base dans les travailleurs ; cette base est immense, mais on ne pourra pas s'en faire un appui par de vaines concessions. Vous aurez beau faire quelques lignes de chemins de fer, ouvrir des canaux, bâtir des édifices, vous n'aurez pas pour cela l'amour du peuple. Il sait bien qu'il a tout à la fois des besoins moraux et des besoins matériels ; que ses besoins moraux doivent avoir satisfaction avant tout. Ce n'est pas assez qu'il ait du travail, il faut que ce travail soit équitablement rétribué ; ce n'est pas assez de lui ôter le souci du lendemain, il faut qu'il ait sa part d'influence dans la direction de nos affaires publiques, qui sont bien les siennes aussi, ce nous semble.

Un ministère provisoire, une chambre élective coupée en deux, une chambre des pairs complètement effacée ; à la cour, un parti qui se pose fièrement contre la volonté du pays ; voilà la position gouvernementale qu'on nous a faite, position qui se continue sans qu'on puisse encore en assigner le terme.

Le *Journal des Débats* presse une solution ; mais la presse ministérielle des départements la regarde encore comme éloignée. Nous lisons ce qui suit dans la correspondance du *Courrier de Lyon* :

« Le parti gouvernemental attendra avec fermeté et modération que les questions de principes viennent mettre tout le monde à sa véritable place. Rien n'est si mauvais en politique que de vouloir trop se hâter. »

Jamais crise ministérielle n'a été aussi longue, jamais la couronne ne s'est montrée aussi difficile dans ses choix ; et il y a des gens qui l'engagent encore à attendre, qui lui conseillent de ne pas se hâter ; et ces gens-là écrivent dans une ville toute commerciale, qui a besoin avant tout de sécurité, qui voit ses intérêts les plus chers compromis quand les rouages du gouvernement sont entravés. On ne sait trop comment qualifier un pareil aveuglement.

On lit dans le National :

Nous espérons que le jour approche où la France sera enfin éclairée sur les mystérieuses intrigues qui, depuis si long-temps, retardent la formation d'un cabinet. Il ne suffira pas de monter au bureau de la chambre pour y prendre, au nom du roi, les portefeuilles qui y sont, dit-on, déposés ; il faudra expliquer pourquoi ils y sont restés si long-temps. La nation a le droit de s'en enquérir et de savoir à quoi tient cette recrudescence d'anarchie qui afflige depuis trois mois le corps politique, et par suite jette la perturbation dans tous les rapports industriels ou commerciaux.

Déjà aujourd'hui M. Mauguin a annoncé qu'il comptait adresser des interpellations, tant à ce sujet que sur nos relations avec les puissances étrangères dans ces derniers temps. Il est vrai que, n'ayant pas de gouvernement responsable actuellement devant lui, et ne partageant pas apparemment la confiance de M. Passy dans la prompt formation du cabinet, M. Mauguin ne savait pas trop à qui il devait faire ces questions ; mais M. Tupinier et les autres ministres intérimaires ont relevé le gant, et il a été décidé que lundi prochain on commencerait une sorte d'enquête parlementaire sur la politique intérieure et extérieure du 15 avril. Nous louons fort M. Mauguin de l'initiative qu'il a prise, mais nous doutons que la chambre se prête à ce que la discussion prenne tout le développement qui serait nécessaire

mes amoureuses. — Clairanson, soubrettes. — Desvignes, caractères et mères nobles. — Chevalier, deuxième caractères et rôles de convenance. — Eugène, utilités. — Mlle Chevalier, rôles d'enfants.

BALLET.

MM. Bartholomin, maître de ballets en chef et premiers rôles mimes. — Bergeron, second maître de ballets. — Finart, premier danseur noble. — Murat, premier danseur demi-caractère. — Besancenot, premier danseur comique. — Adrien, second danseur. — Tony, rôles mimes. — Edmond, seconds rôles.

Mmes Ambr. Siran, première danseuse et première mime en chef. — Finart, première danseuse noble et demi-caractère. — Adèle Bazire, seconde danseuse. — Sauton, seconde danseuse et troisième. — Mmes Besancenot, troisième danseuses. — Flore, rôles mimes et à baguette. — Louise et Sophie, coryphées. — 16 figurants danseurs et 16 figurantes danseuses ; 16 élèves de l'école de danse.

ORCHESTRE.

MM. Esse, premier chef d'orchestre. — Alex. Hermann, second chef d'orchestre. — Rozet, second chef d'orchestre, conduisant les ballets. — Franville, répétiteur. — Cherblanc et F. Alday, premiers violons-solo. — Alday aîné, Rozet, Bonnetar et Sambucetti, premiers violons. — Alexandre, Jammer, Moreau, Clément et Luigini, seconds violons. — Carbonetti et Gardin, altos. — Gilbert, violoncelle-solo. — Vanderheyden, Guerard, Chanel et Franville père, violoncelles. — Haenkeil, Pucetti, Gros et Chapollard, contre-basses. — Donjon et Prosper, flûtes. — Evvard et Blay, hautbois. — Lhoest et Bouques, clarinettes. — Franville et Coulden, bassons. — Luigini père, Luigini fils et Guinard, trompettes. — Ebillier, Salvony et Valette fils, trombones. — Laumonier, Christophe, Opezi et Clément, cors. — Pucetti, ophicléide. — Cherblanc jeune, timbalier. — Biscard, grosse-

pour l'instruction et le bien du pays. La chambre, nous le croyons, hésitera toujours à laisser remuer tant de secrets indignités devant elle, et cependant ce serait le meilleur moyen de préparer dignement la venue d'un cabinet parlementaire et de lui donner de la force, car le pays n'accordera jamais sa confiance qu'à ceux qui auront le courage de rompre sans retour possible avec le passé honteux de nos huit dernières années.

On assure que le ministère intérimaire veut profiter de son passage aux affaires pour faire quelques nominations importantes, soit au conseil-d'état, soit à la cour des comptes. Il n'est pas croyable qu'alors qu'on s'occupe de leur trouver des successeurs, les ministres actuels veuillent disposer des fonctions publiques en faveur de leurs protégés, et quand aucun besoin de service n'exige ces nominations.

Avant de terminer son existence ministérielle, M. Lacave a eu le soin de faire avoir la croix de la Légion-d'Honneur au sous-préfet de Mirande. Est-ce en vue des élections passées ou des élections futures ? (Le *Pays*, journal du Gers.)

Le maréchal Soult, qui avait menacé hier de retourner à St-Amand, si M. Etienne était nommé vice-président de la chambre, a repris courage aujourd'hui et recommencé son œuvre ministérielle. Il était au château à deux heures. Suivant les uns, il devait renoncer définitivement entre les mains du roi à la mission qui lui a été confiée ; mais suivant d'autres mieux informés, il allait, au contraire, s'entendre sur de derniers arrangements. Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis trois jours le maréchal a de fréquentes conférences avec M. Passy, et qu'il commence à s'adoucir un peu pour M. Thiers ; il en parle avec moins d'éloignement et de rudesse. Il doit y avoir demain entre ces trois personnages une entrevue d'où l'on espère voir sortir enfin un cabinet. Le temps presse, maintenant ; les explications provoquées par M. Mauguin doivent avoir lieu lundi, et on voudra les prévenir.

Nous n'osons cependant pas affirmer à nos lecteurs qu'ils verront avant lundi la fin d'une crise politique qui a été si funeste aux affaires et au commerce. Au milieu des grandes questions qui s'agitent, il y a tant de petites questions de vanités et de personnes, qu'il est possible que tout se rompe au moment même où l'on croira que tout est conclu.

Le *Message* rapporte ce soir les faits suivants que nous croyons exacts :

M. Passy s'occupe de la composition d'un cabinet. Il s'est adressé à M. Thiers pour obtenir son concours. On dit que M. Thiers a long-temps refusé de prendre aucune part aux combinaisons qui se tentent dans ce moment, mais que, sur les vives instances de ses amis, il a prié deux d'entre eux, MM. Dufaure et Vivien, de lui servir d'intermédiaires ; il a déclaré que pour lui il voulait rester étranger à toute négociation, mais qu'il ferait ce que feraient eux-mêmes MM. Dufaure et Vivien.

DE L'ATTITUDE DE L'OPPOSITION A LA CHAMBRE DEPUIS L'OUVERTURE DE LA SESSION.

Les hommes politiques et les partis qu'ils représentent se disent et se font souvent par leurs propres fautes, plus que par les arguments et les attaques de leurs adversaires. Exagération et faiblesse, ce sont là les écueils contre lesquels ils échouent fréquemment ; et ces deux défauts sont également éloignés de la fixité de principes et de la fermeté d'une action nécessaire pour les faire arriver à leur but.

Si M. Passy vient de l'emporter au scrutin pour la présidence sur M. Odilon Barrot, il faut sans doute imputer à des intrigues, à de misérables menées, les déflections qui ont assuré sa victoire. Mais, en définitive, le parti de la cour a usé de ses moyens habituels, la ruse et les roueries ; ce parti est connu, sa conduite est perçue à jour depuis long-temps ; on savait d'avance à quoi l'on pouvait s'attendre de sa part ; on savait que tous les moyens lui paraîtraient bons, pourvu qu'ils lui donnassent le succès. L'opposition nationale avait affaire à un vieil ennemi, qu'elle a toujours rencontré devant elle, toujours le même, sous d'autres masques, en 1789, comme en 1830, comme en 1829, comme en 1839. Elle aurait donc dû, elle aussi, ne pas s'endor-

caisse et cymbales. — Berthet, triangle. — Luigini fils, professeur de chant, accompagnateur à l'orgue et au piano. — M^{me} Demeuse, harpiste.

THÉÂTRE DU GYMNASÉ.

DRAME ET VAUDEVILLE.

MM. Saint-Léon, grands premiers rôles. — Alexandre, premiers rôles, jeunes premiers rôles et forts jeunes premiers en chef. — Fleury, premiers et deuxième amoureux. — Danguin, premiers rôles marqués et pères nobles. — Breton, premier comique en chef. — Ambroise, premier comique en tous genres. — Isidore Viette, premiers comiques. — Barqui, premiers et jeunes comiques. — Vernon, deuxième amoureux et premiers. — Léon Leroy, amoureux et jeunes comiques. — Cécilcourt, premiers comiques, financiers et caricatures. — Auguste, seconds comiques. — Girer, jeunes comiques. — Eugène Travers, troisième rôle. — Hamilton, troisième rôle et pères nobles. — Félix, seconds pères. — Tony, utilités. — Moine, chef de comparses.

Mmes Thibaut, jeunes premières et jeunes premiers rôles. — Faivre, premiers rôles et mères nobles. — A. Legros, amoureux comiques, *Déjazet*. — Adam, soubrettes et jeunes mères. — Vigny, deuxième amoureux et premières. — Buycet, secondes amoureux. — Levasseur, secondes et troisième amoureux. — Leroy, troisième amoureux. — Herguez, paysannes, rôles de convenance. — Brunet, duègne et mères nobles. — Laigneur, caractères et mères nobles. — Elisa, grandes utilités. — Anna et Annette, utilités.

Chœurs : Dix hommes, dix femmes.

ORCHESTRE.

MM. Noblecourt, chef d'orchestre. — Olympe, second chef d'orchestre. — Vingt musiciens.

mir sur les lauriers conquis par les électeurs dans la lutte électorale; elle aurait dû se tenir sur ses gardes, comme une sentinelle vigilante, et ne pas compter d'avance sur un triomphe que la trahison pouvait jusqu'au dernier moment changer en défaite.

Les électeurs ont fait leur devoir; ils ont flétri et repoussé par leurs votes le régime des courtisans; ils ont protesté contre toute atteinte à la réalité du gouvernement représentatif. Mais le pouvoir des électeurs ne dure qu'un jour: quand ils ont déposé leurs votes dans l'urne, ils abdiquent pour ainsi dire, ils ne conservent plus qu'une influence indirecte, une influence morale sur la marche des affaires.

Alors commence le devoir des députés; c'est à eux à parler et à agir au nom de ceux qu'ils représentent; c'est à eux à faire en sorte que la volonté du pays ne soit pas un vain mot, que l'expression de ses désirs ne devienne pas un objet de mystification.

Eh bien! qu'a fait l'opposition nationale depuis l'ouverture de la session? Comment a-t-elle rempli cette mission de haute confiance dont elle était chargée? Malheureusement, il faut le dire, l'opposition n'a pas répondu à l'attente de l'opinion.

Jamais scandale n'avait été aussi patent, aussi dégoûtant que celui dont ont offert le spectacle, aux élections dernières, le gouvernement et ses agents, la presse salariée et les écrivains sans conscience qui lui prostituent leur plume. L'indignation était générale; il n'y a pas un honnête homme en France qui n'en ait été soulevé; de nombreuses élections étaient le résultat évident de la fraude, de la corruption, des manœuvres les plus indignes.

Le pays voulait que justice éclatante fût faite de tous ces scandales, qu'ils fussent dénoncés à la tribune, qu'une enquête sévère et détaillée fût établie par la chambre afin de découvrir les grands coupables qui n'ont pas craint de porter de si graves atteintes à la morale publique. Le pays voulait aussi que toutes ces élections vicieuses, entachées d'irrégularités ou de corruption, fussent annulées, pour que la chambre fût au moins une représentation moins mensongère de la France électorale.

Qu'est-il advenu cependant? C'est à peine si quelques orateurs de l'opposition ont trouvé des paroles pour flétrir ce qui avait eu lieu; c'est à peine si le mot d'enquête a été prononcé sérieusement. Les membres de l'ancien ministère, tremblants et incertains d'abord, ont pu reprendre courage et confiance, et après avoir nié les manœuvres qu'on leur reprochait, ils ont osé venir faire l'éloge de leur propre moralité, de leur équité, de leur candeur, et la chambre, qui aurait dû dresser contre eux un acte d'accusation, a écouté patiemment leur éloge fait par leur propre bouche.

Les élections contestées ont été validées, après de pauvres petites chicanes sur des bulletins plus ou moins lisibles, après de stériles discussions sur des taches d'encre et des syllabes; et s'il ne restait par l'exclusion de M. Emile de Girardin et la non-admission de M. d'Houdetot, un aide-de-camp du roi, on pourrait dire que l'opposition n'a essayé que des défaites durant la vérification des pouvoirs.

Et pourquoi? parce qu'elle a été faible, parce qu'elle n'a pas compris la mission que lui avait donnée le pays; parce qu'elle s'est laissé jouer par l'intrigue, et qu'elle a perdu son temps à suivre, dans un dédale où on la promenait, toutes les vicissitudes d'une combinaison ministérielle qui ne devaient aboutir qu'à une mystification. L'opposition a trop vu les hommes et trop peu les choses; elle s'est attachée à des noms propres plus qu'à des principes; elle a oublié ce que voulait, ce qu'attendait le pays. Pendant cette incertitude, cette hésitation fatale, les intrigues continuaient sous main; elles détachaient l'une après l'autre toutes les voix chancelantes, toutes les consciences timorées, tout ce qui n'avait ni énergie de caractère, ni crainte de l'opinion publique; et quand, par ses faiblesses, l'opposition a cru avoir acheté une victoire certaine, le scrutin de la présidence est venu lui prouver qu'elle s'était trompée, et qu'elle s'était préparée une défaite.

Y a-t-il de l'exagération dans nos paroles? Nous ne le pensons pas. Qu'on consulte tout homme de bonne foi; amis et ennemis, partisans ou adversaires du système du 15 avril, tous seront obligés d'avouer que le pays s'attendait à plus de vigueur, à plus de fermeté de la part de l'opposition; car la fermeté seule pouvait retenir la majorité dans ses rangs. Tous avouent aussi que les événements politiques du jour déconcertent toutes les prévisions.

Est-ce ainsi qu'en a agi l'opposition libérale de la Restauration? s'est-elle laissée jouer de la sorte après les élections de 1827? La vérification des pouvoirs n'a-t-elle pas été alors solennelle et minutieuse? Et les anciens champions du pays, Benjamin Constant entre autres, n'ont-ils pas défendu pied à pied la morale publique, moins vivement outragée que dans les élections dernières?

Où, il faut bien le dire, si l'opposition, sortie victorieuse des élections, arrivée à la chambre avec une majorité imposante, a été vaincue dans le scrutin pour la présidence, si elle est à la veille peut-être de se retrouver en minorité, on peut en accuser des défections et de sourdes intrigues; mais il faut aussi en rejeter en partie la cause sur sa propre indolence, sur les fautes qu'elle a commises, sur son attitude passive et nonchalante, tandis que le parti de la cour, actif, remuant, violent même, détachait d'elle, par mille moyens, ses membres les plus vacillants, semait la trahison dans ses rangs, et emportait, au milieu du tumulte, les élections contestées.

Quand un parti veut ne pas être abandonné par la victoire, il faut d'abord qu'il ne s'abandonne pas lui-même. Eh! comment pourrait-il compter sur un triomphe certain, s'il n'ose ni descendre hardiment dans la lice, ni planter en face de ses adversaires son drapeau, le drapeau du pays, sous lequel les électeurs se sont ralliés pour conquérir la réalité du gouvernement représentatif? Lorsque les principes s'effacent pour faire place à des rivalités de noms propres, le résultat se restreint aux mesquines proportions d'une intrigue. (Courrier du Bas-Rhin.)

On nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur,
J'ai soutenu aussi long-temps que je l'ai pu ma pauvre vieille mère malade, âgée de 71 ans. Mes faibles ressources se sont épuisées; j'ai pris alors la détermination de la porter à l'hôpital. J'espérais qu'elle pourrait y trouver quelque adoucissement à ses maux. C'est le dimanche 14, que je l'y conduisis. M. le médecin de service n'était pas visible quand nous arrivâmes; il fallut attendre près de deux heures. Il arriva enfin, et refusa de recevoir ma mère, en alléguant qu'elle était trop vieille et trop malade, qu'elle n'avait plus grand temps à vivre, et qu'elle pouvait mourir chez elle. Puis il disparut, ne tenant aucun compte de mes observations. J'ai été obligé de ramener ma pauvre mère dans mon triste réduit au sixième étage, et cinq jours après elle a cessé de vivre, privée de secours qui auraient pu prolonger encore son existence. Sa ville natale a un édifice qui porte en lettres d'or ces mots : HOSPICE GÉNÉRAL. Et cet hospice n'a pas voulu la recevoir lorsqu'elle venait y chercher un asile. Puisse la publicité donnée à ce fait éveiller l'attention des administrateurs des hospices! puisse-t-elle aussi donner quel-

ques sentiments d'humanité à certains employés des hôpitaux qui méconnaissent leurs devoirs!

ALEXIS JANOT.

La lettre de M. Janot produira sur tous nos lecteurs une douloureuse impression; elle révèle la profondeur des maux qui planent sur notre société. On croit généralement que le pauvre, après avoir consumé sa vie dans le travail, peut aller mourir à l'hôpital. Il n'en est plus ainsi, il n'a pas même cette ressource bien assurée; c'est presque un privilège que l'entrée dans nos hospices! On le voit, on a repoussé la pauvre vieille mère d'un ouvrier honnête, on l'a repoussée durement; elle avait 71 ans, elle était presque mourante, et les prières de son fils n'ont pas été entendues, et il a fallu la reporter à son sixième étage.

La dissolution du conseil municipal de la Guillotière est officiellement confirmée. C'est par une ordonnance du 4 avril courant, contresignée Gasparin, que cette mesure a été ordonnée. Les élections pour la formation d'un nouveau conseil commenceront le 5 mai prochain et finiront le 13 du même mois.

Tout annonce que la lutte sera vive et acharnée, et que, de part et d'autre, on fera de grands efforts pour éliminer ses adversaires.

On ne se contente plus à présent de laisser périr les beaux peupliers qui faisaient l'ornement de la chaussée Perrache, et dont un si grand nombre était déjà tombé sous l'action délétère du vitriol, on a fait porter la cognée sur environ 150 pieds d'arbres qui sont numérotés et condamnés à la destruction. Dans le nombre, il y en a, il est vrai, qui ont été complètement desséchés par les émanations du vitriol; mais il en est aussi de très-vivaces. Du train dont on y va, bientôt il n'en restera plus un seul.

MM. les inspecteurs-généraux Ozanneaux et Geoffroy-Saint-Hilaire fils ont visité, vendredi matin, l'Hôtel-Dieu et l'école secondaire de médecine. Ils ont témoigné leur satisfaction de la manière dont l'enseignement est professé. Ils ont attentivement examiné les plans de construction de la Faculté de médecine, dont notre ville doit être prochainement dotée, et ont assuré, dit-on, que les dispositions projetées pour cet établissement d'une haute importance ne manqueraient pas d'influer d'une manière très-favorable sur la détermination du gouvernement.

Les chemins des Brotteaux aboutissant de la place Louis XVI au Grand-Camp sont dans un état de dégradation qui va toujours croissant, et qui est on ne peut plus dangereux pour les voitures ainsi que pour les chevaux qui courent à chaque pas le risque de se blesser. Il est inconcevable que l'administration municipale de la Guillotière, malgré la désorganisation où elle se trouve, n'apporte pas plus de vigilance à l'entretien de ces chemins qui conduisent aux champs.

Un négociant de Florence vient d'expédier à New-York 40,000 pieds de murier qui lui avaient été demandés. Cette culture prenant un grand développement aux Etats-Unis, on s'attend à de nouvelles commissions de ce genre, et par conséquent à une diminution progressive dans les exportations des étoffes de soie. C'est ce qui est déjà arrivé pour les tissus de paille, dont les envois à l'étranger sont devenus, en Toscane, un article secondaire, tandis que la paille pour chapeaux est recherchée avec un extrême empressement.

Paris, 20 avril 1839.

(Correspondance particulière du Censeur.)

La chambre n'a pas tenu séance aujourd'hui, mais un grand nombre de députés n'en sont pas moins allés au palais Bourbon pour savoir si la crise ministérielle avait fait un pas depuis hier. A cet effet, on a beaucoup questionné M. Thiers, qui, contre son ordinaire, a passé presque tout son après-midi à la salle des conférences.

M. Thiers était vraiment curieux à entendre: « Je ne sais rien, répondait-il aux personnes qui le questionnaient, rien, absolument rien. Il est question de moi, je le sais; mais je n'ai pas voulu intervenir personnellement dans les arrangements qui se préparent. Je suis comme un interdit, j'ai deux tuteurs qui sont chargés de mes affaires (MM. Dufaure et Vivien); je m'en rapporte entièrement à eux. »

Comme cette réponse n'était pas très-satisfaisante, on allait trouver d'autres nouvelles; les mieux informés répondaient que rien n'était fait. « Tout ce que l'on sait, disaient-ils, c'est que M. le maréchal Soult, par l'intermédiaire de M. le marquis de Dalmatie son fils, a donné sa parole aux doctrinaires. Le maréchal est très-méfiant, il s'imagine qu'on veut le tromper; comme il croit beaucoup à la valeur politique de son fils, il accepte tous les engagements que celui-ci prend en son nom. Or, depuis plusieurs jours déjà, M. de Dalmatie a donné sa parole aux doctrinaires, et voilà comment le maréchal se croit engagé avec eux. »

Du reste, à ces paroles on ajoutait qu'une combinaison doctrinaire n'avait aucune chance de majorité dans la chambre, et que si on arrivait à former, avec les défectionnaires de la coalition, une combinaison homogène, cette combinaison serait renversée par la chambre en moins de huit jours. Il y a des députés des centres qui ne pardonneront jamais à M. Guizot sa dernière campagne dans la discussion de l'adresse.

La combinaison doctrinaire échouant, il faut donc en revenir à un ministère centre gauche. Qui le composera? Nous voyons bien M. Thiers, M. Dufaure, M. Vivien, M. Dupin, peut-être M. Passy, dont l'admission au ministère serait, du reste, une très-grande faute, disposés à se laisser faire ministres; mais où trouver des pairs qui voudront entrer avec eux au pouvoir?

Il y a donc de tous côtés de grandes difficultés, et ces difficultés, ce sont les résistances de la cour qui les ont accumulées.

On ne pense pas que le nouveau cabinet soit formé pour lundi, bien que les interpellations annoncées par M. Mauguin puissent et doivent inspirer quelque effroi à tous ceux qui sont responsables des résolutions prises par le gouvernement depuis deux mois et demi; on va même jusqu'à dire que le roi a témoigné l'intention d'attendre que des

explications verbales aient eu lieu dans la chambre avant de se décider à prendre un parti. Est-ce vrai? est-ce possible? Nous ne pouvons répondre ni à l'une ni à l'autre de ces deux questions; à la première, parce que nous ne pouvons pas être bien informés de ce qui se passe; à la seconde, parce que si nous nous permettions d'exprimer toute l'affliction que nous font éprouver ces retards successifs apportés à la reconstitution définitive du pouvoir, nous exposerions à tomber sous le coup des lois de septembre.

Chambre des Députés.

Fin de la séance du 19 avril.

M. MAUGUIN : Je demande la parole. (Mouvement d'attention.)
M. LE PRÉSIDENT : La parole est à M. Mauguin...

M. MAUGUIN : Messieurs, le pays attendait avec impatience que vous fussiez constitués. Le spectacle que lui présentent, depuis trop long-temps, les hautes régions du pouvoir, l'inquiétude et en même temps l'afflige. Ses intérêts en souffrent, les affaires sont arrêtées, et la crise commerciale qui désole tant de familles est attribuée avec raison à une crise politique dont le terme se prolonge de jour en jour.

Il faut sortir d'une situation qui ne peut plus long-temps durer sans exciter des murmures. La couronne elle-même vous a demandé implicitement vos conseils; elle vous les a demandés d'une manière nette, claire, et non pas, comme il y a quelques jours, en forme d'énigme et à la manière des oracles. (Mouvement.)

Il serait possible que, pour permettre à la chambre de formuler nettement sa pensée, quelques membres eussent l'intention de lui soumettre un projet d'adresse; mais avant tout il faut savoir où nous en sommes. Devant nous, si l'on en croit les ordonnances du 1er avril, nous avons un ministère sérieux; mais devant nous, si l'on en croit le journal officiel du même jour, nous n'avons qu'un ministère intérimaire. Il faut que les ministres nous disent ce qu'ils sont, ce qu'ils font; il faut aussi, quoique nous n'ayons pas le droit d'adresser des interpellations à nos collègues, il faut aussi, je crois, que ceux des membres de la chambre dont les noms ont figuré dans diverses combinaisons, viennent nous dire à quoi on doit attribuer la stérilité de leurs efforts. C'est dans leur intérêt, dans celui du pays, que des explications sont nécessaires. Sous un régime de publicité, la publicité est une force, et c'est par elle que l'on vient à bout des situations les plus difficiles.

Je n'indiquerai pas à la chambre le jour où il serait désirable que les explications eussent lieu; je lui laisse le soin de décider elle-même ce jour. Ce sera demain, lundi, mardi; le plus tôt, je crois, sera le meilleur.

Quelques voix : Pourquoi pas demain ?

D'autres voix : Non ! non ! lundi !

M. MAUGUIN : J'ajouterai un mot qui concerne l'administration actuelle. Je demande pardon à la chambre si, dans un débat qui sera grave, je profite d'un moment pour distraire son attention et la reporter sur un autre sujet. Mais hier il a paru dans les feuilles publiques, à l'occasion du paquebot anglais l'Express, une correspondance qu'on représente comme signée de notre ambassadeur. Je ne puis le croire; mais enfin on la représente comme telle.

Je demanderai aux ministres actuels, qui sont au moins responsables de ce qui se fait pendant l'exercice de leur pouvoir, de déposer sur le bureau de la chambre toutes les pièces relatives à cette négociation, et je prierai la chambre ensuite, s'il y a lieu, et après la grande discussion sur les affaires générales, de vouloir bien écouter quelques observations à cet égard.

Voix diverses : A lundi ! à mardi !

M. MAUGUIN : On propose lundi, je le veux bien. D'ici à lundi, il y aura trois jours. Ce délai me semble convenable. Les explications pourront avoir lieu, et, s'il le faut, je prendrai la parole pour adresser des interpellations aux ministres.

M. TUPINIER, ministre de la marine : Je n'ai aucune objection à présenter contre la proposition que M. Mauguin vient de vous faire de fixer un jour pour les interpellations à adresser soit aux ministres, soit à quelques membres de cette chambre. Le ministère actuel, comme vous le savez tous, s'est chargé de l'administration du pays en attendant qu'un ministère définitif fut constitué; nous appelons de tous nos vœux le moment où il sera formé; mais s'il n'est pas constitué lundi, le ministère actuel donnera les explications demandées.

Quant aux pièces dont l'honorable M. Mauguin a parlé, et qui concernent le différend relatif au pilote de l'Express, je demande que la chambre remette aussi à lundi toute explication à ce sujet.

M. LE PRÉSIDENT : Voici l'ordre du jour de demain : réunion dans les bureaux à l'heure... (Non ! non ! à lundi !)

Plusieurs membres demandent que la réunion dans les bureaux pour la nomination de la commission de comptabilité et de celle des pétitions ait lieu ce lundi. (Oui ! oui !)

M. le président donne lecture de l'ordre du jour de lundi. La séance est levée à quatre heures trois quarts.

On lit dans un journal :

Les détails de l'affaire du pilote mexicain enlevé à bord de paquebot anglais l'Express, que le cabinet des Tuileries tenait soigneusement secrets et que le cabinet de Saint-James s'est pressé de publier, étaient hier à l'Opéra le sujet de toutes les conversations; on admirait la fécondité des tournures obscures dont M. le général Sébastiani avait fait preuve en parlant à lord Palmerston au nom du roi son maître; on remarquait que les excuses sont d'une si grande humilité, que lord Palmerston n'aurait pas osé les recevoir de son valet de chambre. L'ambassadeur de France est expressément chargé de témoigner le profond regret d'une mesure malheureusement prescrite; c'est une méprise et nullement un manque de respect pour le pavillon anglais. Cette méprise est sévèrement déplorée par le gouvernement du roi et par le commandant de notre escadre; mais cette erreur ne se renouvellera pas, car les instructions les plus sévères prescrivent la plus scrupuleuse et la plus vigilante attention.

M. le comte de L., ancien ambassadeur sous la Restauration, remarquait que de pareilles excuses faites par l'ambassadeur de Monaco, parlant au nom du roi son maître, ne paraîtraient pas étonnantes; « mais, ajoutait-il, elles sont inimaginables de la part d'un général français qui a la prétention d'être maréchal de France. »

Un monsieur qui occupe une place distinguée dans la domesticité du château, se mêlant à la conversation, dit, avec un sourire légèrement moqueur : « Mais, Monsieur le comte, ce langage doit vous plaire; cela sent Louis XIV, car dans ce temps on disait le roi mon maître. — Oui, répliqua aussitôt le comte de L., mais on parlait autrement au nom d'un maître qui avait toujours été maître chez lui et souvent chez les autres. »

Le monsieur du château n'en voulut pas entendre de vantant; il rentra dans une loge royale pour aller voir danser le pas-trois du Lac des Fées.

NOUVELLES D'AFRIQUE.

On écrit d'Alger, le 13 avril, au Toulonnais :
Le temps est mauvais depuis quelques jours, il pleut constamment, et nous n'avons pas de nouvelles de l'intérieur ni des camps. Voici ce qui s'est passé en ville dans la semaine qui vient de s'écouler.

Lors de l'arrivée des colons qu'on avait encouragés à transporter leur industrie, le gouvernement fit ouvrir des chantiers pour les employer en attendant que les colons eussent besoin de leurs bras; cette détermination tira ces malheureux de la misère dans laquelle ils gémissaient. Mais, dimanche dernier, après avoir payé les ouvriers du gouvernement, on en a renvoyé 300 environ en leur disant que les fonds affectés aux travaux publics étaient épuisés et que ces travaux resteraient suspendus jusqu'à nouvel ordre. Ces malheureux sont sur le pavé depuis huit jours et la misère va les étouffer encore dans ses serres. On ne compte pas que les fonds affectés aux travaux du gouvernement soient déjà épuisés lorsque à peine nous entrons dans l'année 1839. Au reste, la misère, indépendamment de cette circonstance, se fait vivement sentir ici, et chaque courrier apporte un grand nombre de malheureux dénués de tout et qu'on est obligé de faire recevoir de suite à l'hôpital pour les empêcher de mourir de faim.

On signale toujours quelques nouveaux méfaits. Un garçon de ferme de M. Nicolas, boucher à Mustapha, gardait la campagne de son maître, lorsque, dans la nuit du 6 au 7, des Arabes pénétrèrent dans l'intérieur. Ils frappèrent les portes et pénétrèrent dans l'intérieur. Ils frappèrent le garçon de plusieurs coups de yatagan, et lorsqu'ils le virent mourir, ils se mirent en mesure d'emmener le bétail et un cheval qui se trouvait à l'écurie. Les chiens aboyèrent avec une telle persistance qu'ils attirèrent les voisins de cette campagne assez à temps pour que les voleurs ne pussent rien emmener; mais ils parvinrent à se sauver.

Un nègre a été trouvé mort près la porte Babazon; on a reconnu qu'il avait été assassiné; cet individu avait la réputation de porter toujours sur lui une assez forte somme d'argent. La justice informe.

La justice criminelle n'est pas inactive; ce matin, quatre condamnés étaient exposés sur la place du Gouvernement. C'étaient un Maltais et un Polonais, condamnés à 5 ans de travaux forcés pour vol, et deux Arabes condamnés à 20 ans de la même peine comme coupables d'assassinat sur la personne du cheik Omar.

Nos marchés sont mieux approvisionnés en comestibles qu'ils ne l'ont jamais été; les constructions se poursuivent toujours avec la plus grande activité.

Dans la nuit du 10, un coup de vent N.-E. a éclaté avec une violence inquiétante; les amarres des navires de guerre et de commerce ont été doublées; grâce à cette précaution, nous n'avons eu à déplorer aucun sinistre. La mer est restée très-grosse et n'a pas permis pendant deux jours de communiquer avec la terre. La place du Gouvernement, qui domine le port, a été, malgré la pluie qui n'a cessé de tomber, constamment couverte de curieux qui contemplaient avec anxiété les vagues énormes qui venaient déferler à leurs pieds. Dans la soirée d'hier, une chaloupe, amarrée à un navire marchand, a cassé son câble et est allée en dérive à la côte où elle s'est brisée en mille morceaux; un homme qui la montait, n'ayant pu remonter la lame, a été jeté avec elle sur les roches de la poissonnerie; il a été heureusement sauvé. Le chebeck le *Boberach*, capitaine Bonfils, lieutenant de vaisseau, a été assez heureux pour rentrer dans le port au commencement du coup de vent qui a fini ce matin.

ACADÉMIE DE CLERMONT.

L'Histoire des guerres religieuses en Auvergne pendant les XVI^e et XVII^e siècles avait été mise au concours par l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand. Deux mémoires qui avaient fixé l'attention de la société et appelé un long et sérieux examen, ont été l'objet d'un rapport présenté en séance par M. Chastreau-Dubreuil, conseiller à la cour royale de Riom.

Le rapporteur a montré les graves difficultés du sujet et l'importance de la tâche qui était à remplir par les concurrents; il a tracé lui-même d'une main rapide et animée le tableau des événements dont l'Auvergne a été le théâtre à cette déplorable époque, et ce tableau a prouvé combien étaient dignes du burin de l'histoire les faits remarquables consommés dans cette vaste province, et combien, jusque-là, les grands historiens de la France avaient laissé peser l'indifférence et l'oubli sur cette portion si notable de l'histoire générale de notre patrie. La vieille Auvergne a aussi de nobles pages à dérouler aux yeux de ceux qui savent quels déchirements, quelles secousses terribles, quel dévorant incendie furent produits par la réforme, et quel pas gigantesque elle fit faire à la civilisation du monde. Aussi le rapporteur de l'académie a-t-il signalé avec force les recherches immenses et tout-à-fait précieuses pour l'histoire d'Auvergne renfermées dans le mémoire portant le numéro 11, qui a été jugé le meilleur et qui fait beaucoup d'honneur au patriotisme et au talent de l'auteur.

Le président de l'académie, M. Tailhand, président de la cour royale (dit l'*Ami de la Charte* de Clermont), a rompu le sceau du billet joint au mémoire et a proclamé le nom de M. ANDRÉ AMBERDIS, avocat à Ambert.

CORRESPONDANCE D'AMÉRIQUE.

New-York, 24 mars.
Voici la seconde fois, depuis peu d'années, que les Etats-Unis ont menacés d'une guerre avec une grande puissance européenne. Il y a quatre ans, c'était avec la France, à propos des 25 millions; aujourd'hui, c'est avec l'Angleterre, à l'occasion de la fixation des frontières du Maine. Ces deux événements, si rapprochés l'un de l'autre, font nécessairement résulter aux conséquences immédiates et ultérieures qui doivent résulter pour les Etats-Unis d'une guerre sérieuse avec une grande puissance.

L'armée régulière des Etats-Unis se compose d'environ douze mille hommes échelonnés sur les frontières, ou occupés dans les Florides contre les Indiens. Cette armée, malgré son petit effectif, est fort mal disciplinée et organisée; et, pour quiconque a vu les troupes les plus ordinaires d'une puissance européenne, elle est hors d'état de lutter à nombre égal contre des régiments européens. Les milices, qui existent à peine sur les côtes, sont complètement étrangères au maniement des armes, et ne pourraient, même dans les grandes villes, soutenir la moindre comparaison avec nos gardes nationales rurales. La marine est loin d'être dans un état florissant; depuis nombre d'années, on a cherché à diminuer de plus en plus les dépenses du gouvernement fédéral; aussi, les Etats-Unis ne pourraient-ils, avant long-temps, mettre à flot des flottes assez respectables pour lutter avec une grande puissance maritime. Ainsi donc, les conséquences immédiates d'une guerre avec l'Angleterre seraient, pour les Etats-Unis, d'éprouver d'abord de cruels échecs sur terre et sur mer; car je pense que leurs milices du Maine, quelque braves, quelque patriotiques, quelque ardentes qu'elles

soient, seraient inférieures à ces régiments anglais stationnés dans le New-Brunswick. Je pense que les quelques navires de guerre américains seraient inhabiles à protéger les voiles innombrables qui, sous le pavillon d'Angleterre, sillonnent les mers dans tous les sens.

Sans doute, si la guerre se prolongeait, les Etats-Unis, qui comptent 16,000,000 d'hommes libres, sauraient bientôt discipliner une armée et créer une marine; le patriotisme qu'ils ont déployé pendant la guerre de l'indépendance et celle de 1812 en est un sûr garant. Ils n'ont pas d'armée; mais ils possèdent une population d'agriculteurs habitués aux rudes travaux des champs et rompus aux fatigants plaisirs d'une chasse périlleuse; ils n'ont pas de marine, mais ils ont de magnifiques forêts, d'habiles charpentiers, et un nombre considérable de matelots expérimentés, élevés sur leurs navires de commerce; ils ont peu d'argent, mais leur gouvernement n'a pas de dettes. Je devrais ajouter que l'Angleterre se trouverait entravée dans une guerre contre l'Amérique par une foule d'événements qui grondent en Europe; mais vous êtes mieux placé que moi pour les apprécier. Je n'ai donc voulu, en vous retraçant la faiblesse militaire des Etats-Unis, que parler du présent, et je l'ai fait à dessein, car, à supposer que la guerre éclate, je crois qu'elle ne serait pas de longue durée.

Il me reste à vous entretenir des malheurs qui se feraient encore ressentir aux Etats-Unis, même après la guerre, et il faut le faire avec franchise. Ces malheurs, c'est la ruine de leur système financier, c'est un achèvement d'une rupture entre le Nord et le Sud, c'est un commencement d'insurrection parmi les esclaves.

Ces calamités futures, on n'ose pas les avouer publiquement; et cependant, le seul moyen de les éviter ou d'en atténuer les effets, ce serait d'en proclamer hautement les dangers à la tribune nationale et dans la presse, ces deux sauvegardes de la prospérité et de la liberté des nations.

Il y a à craindre pour la ruine du système financier, car il repose tout entier sur le crédit, surtout le crédit des Américains sur le marché anglais; cette base ébranlée, la chute de l'édifice sera d'autant plus terrible que sur lui s'appuyait presque tout le commerce du pays.

Il y a à craindre pour l'harmonie du Nord avec le Sud, car le Sud, aujourd'hui, prendrait les armes pour une querelle toute septentrionale; la guerre terminée, il demanderait hautement que, pour prix de ses services, on lui permette d'acheter à bas prix les objets manufacturés en Europe. Le Nord, qui, pendant la guerre, aura établi à grands frais des manufactures, voudra au contraire élever le tarif des droits d'entrée. Il faut moins qu'un pareil conflit pour amener aujourd'hui des scènes plus graves que celles du temps de la nullification.

Il y a enfin à craindre pour des soulèvements d'esclaves, car l'Angleterre ne négligera rien pour insurger les populations noires du Sud. Sans doute, il y a en Angleterre des philanthropes qui, poussés uniquement par un sentiment d'humanité, ont demandé l'abolition de l'esclavage dans les Antilles; mais ce n'est pas par philanthropie que le gouvernement aristocratique de l'Angleterre a émancipé les Africains de ces îles; il avait en vue la ruine des plantations de coton et de sucre des Etats-Unis au profit des Indes; il savait l'effet que produirait l'exemple de la Jamaïque et de Ste-Lucie sur les noirs de l'Union; il ne négligera rien pour couronner son œuvre: dans une guerre, l'oligarchie anglaise emploie tous les moyens *fas et nefas*. Quelle éloquente prédication pour les nègres du continent américain que le débarquement sur les rives du Mississippi et de l'Arkansas de quelques milliers de noirs libres et armés! quelle horrible tentation au meurtre et au pillage des blancs! C'est un moyen de succès que la France dédaignerait, mais que la générosité anglaise ne dédaignerait pas!

Quelle cruelle que soient les calamités que je viens de vous présenter comme devant suivre une guerre, il ne faut nullement pour cela désespérer des Etats-Unis, même dans le cas de guerre. Ce jeune peuple a trop de vitalité pour ne pas supporter des crises encore plus terribles; mais les hommes d'état qui président à ses conseils comprennent le choc que de telles secousses donneraient aux institutions commerciales et politiques du pays. Le peuple tout entier, guidé par leurs conseils, calcule les suites d'une rupture avec l'Angleterre; aussi, sans rien sacrifier des exigences de l'honneur national, gouvernants et gouvernés feront tout pour conserver la paix.

E. C.
(National.)

Faits divers.

Le conseil de guerre de Perpignan, qui doit juger le général de Brossard, est connu en partie. Voici les quatre premiers membres :

M. le maréchal-de-camp Pailhou, commandant l'artillerie à Toulouse, président. — Juges : M. le maréchal-de-camp baron Feuchères, commandant à Nîmes; M. le maréchal-de-camp Marchais de la Maison-Fort, commandant une brigade de la division des Pyrénées-Orientales; M. de Maucri, colonel du 58^e de ligne.

M. le maréchal-de-camp baron Saint-Joseph, commandant une brigade de division des Pyrénées-Orientales, présidera le conseil de révision.

ARRESTATION DE GILBERT. — Le condamné à mort Gilbert, qui s'était évadé de Bicêtre, a été arrêté ce matin à Paris. Il déjeunait lorsque les agents sont entrés dans la chambre où il se tenait caché. Après avoir renversé la table qui était placée devant lui, voyant que toute résistance était inutile, il s'est laissé attacher les mains et a suivi tranquillement les agents. On l'a conduit au dépôt de la Préfecture de police, où il est surveillé avec beaucoup de soin.

Rien dans les discours de Gilbert ne signale un état actuel d'aliénation mentale. Il a raconté avec beaucoup de détails son évasion, l'emploi de son temps depuis son évasion. Il paraît qu'il a passé deux jours dans les bois de Meudon; après quoi il s'est procuré de nouveaux vêtements, à l'aide desquels il a pu entrer dans Paris.

—Le nom de la femme Volland, condamnée par la cour d'assises comme ayant participé à l'assassinat de la rue du Temple, retentissait hier à la chambre des appels correctionnels. Il s'agissait de son fils, âgé de treize ans, auquel Soufflard avait prédit qu'il serait malin, et qui, arrêté pour vol, avait interjeté appel du jugement qui le condamnait à être détenu dans une maison de correction jusqu'à l'âge de vingt ans. Le jeune Volland, qui a des traits frappants de ressemblance avec ceux de sa mère, nie les faits qui lui sont imputés.

Me Rivolet, qui devant la cour d'assises avait prêté l'appui de son talent à la femme Volland, est entendu comme témoin. Il déclare qu'ayant été chargé par une société de bienfaisance de placer le jeune Volland en apprentissage, il n'avait obtenu de ses maîtres que de bons renseignements. Le sieur Volland père, ouvrier honnête et laborieux, et dont la réputation n'a pas été un moment atteinte par le crime de sa femme, se présente pour réclamer son fils qu'il promet de surveiller avec beaucoup de soin. Toutefois, il reconnaît que ses travaux l'appelaient tout

le jour hors de chez lui, il sera forcé de confier, en son absence, au portier de sa maison, la surveillance de son fils. Quelle que fût l'excellente moralité du père, les garanties qu'il offrait ne pouvaient rassurer la cour; aussi le jugement de première instance a-t-il été confirmé.

Variétés.

GRANDEUR D'AME ET DÉVOUEMENT.

Vous n'avez pas oublié l'histoire de cette Lacédémonienne qui disait à son fils, en l'embrassant pour la dernière fois : « Prends ce bouclier, et quel que soit le sort des armes, reviens dessus ou dessous. » Peu de jours après, Sparte était sauvée, l'ennemi se retirait en désordre et l'armée rentrait triomphante dans les murs de la ville. Mais derrière les fanfares qui célébraient la victoire, s'avancait un funèbre convoi : c'étaient les braves qui avaient succombé en défendant le sol natal et que leurs compagnons rapportaient silencieusement sur leurs boucliers. Une femme s'approcha du cortège et versa quelques larmes en reconnaissant le cadavre de son enfant; puis sa bouche laissa tomber, pour toute oraison funèbre, ces sublimes paroles : « Je rends grâce aux dieux d'avoir permis à mon fils de mourir pour la patrie. »

Il n'est pas besoin d'aller chercher de pareils faits dans l'histoire des républiques anciennes, lorsque nos annales nous offrent assez d'exemples de patriotisme et de dévouement. Qu'il nous soit permis de consacrer ici le souvenir d'un de ces traits qui immortalisent autant l'époque qui les a produits que les organisations généreuses où tout sentiment, toute affection se taisaient devant la voix impérieuse du salut public.

Le gouvernement révolutionnaire était arrivé à la période la plus périlleuse de cette époque qui devait décider des destinées de l'Europe. L'heure solennelle du 21 janvier avait sonné depuis plusieurs mois, et la veuve de Louis XVI ne devait pas tarder à suivre son époux sur les marches de l'échafaud. Brissot, Vergniaud, Gensonné et les autres pros crits du 2 juin expiaient, sous le poids d'une accusation capitale, le tort d'avoir mal compris les terribles nécessités de l'époque. Les couleurs britanniques flottaient sur le môle de Toulon, et la Convention se préparait à lutter contre les dix-huit puissances coalisées (1) qui menaçaient nos frontières, et les soixante départements où s'agitait l'insurrection vendéenne et la fédération girondine. Jamais nation ne se trouva dans une crise plus terrible; jamais gouvernement ne fit face à d'aussi immenses dangers avec autant d'énergie et d'intrépidité.

Déjà la Montagne avait balayé l'Assemblée nationale des factions incertaines ou hostiles qui compromettaient le salut de la révolution; déjà Carnot avait conçu cet admirable plan de campagne qui devait, plus tard, concentrer sur les rives du Danube les trois armées de Bonaparte, de Jourdan et de Moreau. Une première victoire, celle de Hondscote, venait de ranimer l'enthousiasme des républicains; tous les généraux girondins avaient été rappelés à Paris, et Jourdan prenait le commandement de l'armée du Nord, tandis que sur les autres points de la frontière Hoche, Marceau, Kléber, Pichegru, Moreau, Westermann et Dugommier allaient mettre à exécution les savantes combinaisons du comité de salut public.

I.

Par une belle matinée de septembre 1793, les flots du peuple se pressaient sur la grande place de Saint-Amand. Une estrade avait été élevée à la hâte en face de la commune, et quelques employés inscrivaient sur des registres les noms de plusieurs milliers de citoyens qui s'enrôlaient aux acclamations de la foule enthousiasmée. Jamais aucune pompe religieuse, aucune réjouissance publique n'avait attiré un tel concours de population, ni excité une joie si pure et si universelle; c'était sur tous les visages la même allégresse, dans tous les regards la même ardeur, dans toutes les bouches les hymnes nationaux. La Scarpe était sillonnée en tous sens par des barques pavisées de pavillons tricolores; aux portes de la ville se succédaient incessamment des députations de tous les districts avoisinants, précédées d'un drapeau sur lequel étaient inscrits ces mots : LA LIBERTÉ OU LA MORT!

C'est que l'on était alors sous l'empire de cette exaltation républicaine qui brûlait dans tous les cœurs, qui transformait en soldats aguerris ces simples paysans, pieds nus et en haillons, sans autre arme qu'une fourche, sans autre expérience que leur invincible patriotisme. Eh! quel mobile pourrait être plus puissant sur l'homme que l'amour de la patrie? La République, déchirée par la guerre intestine, menacée par la ligue européenne, en appela au dévouement de ses enfants, s'entoura d'un rempart d'hommes libres, et jeta quatorze armées sur ses frontières envahies... Et la République fut sauvée.

Vingt années plus tard, les bannières des souverains s'ameutaient encore sur l'Escaut et sur le Rhin; les hordes étrangères poussaient des cris sauvages à l'aspect des plaines fertiles de cette France dont le seul nom les faisait tressaillir jadis au fond de leurs déserts. Mais le temps était passé; Napoléon n'avait jamais su s'appuyer que sur une aristocratie empressée à flatter son orgueil et son irrésistible penchant vers le pouvoir absolu; le peuple à son tour se retira de lui, et le vainqueur des nations, le grand gagnant de batailles, alla mourir sur un rocher perdu dans l'Océan.

Mais, ce jour-là, c'était au nom de la patrie que la commune appelait sous les drapeaux tous les citoyens capables de porter les armes. « La République n'est plus qu'une grande ville assiégée, avait dit la Convention; il faut que la France ne soit plus qu'un vaste camp. » Et la France avait noblement répondu à ce cri de détresse.

L'appel des citoyens était terminé, la foule commençait à se disperser, lorsqu'une femme s'approcha en perçant les flots de peuple qui l'environnaient. D'une main elle conduisait une jeune fille de quatorze ans, de l'autre elle cherchait à se frayer un passage. Arrivée enfin, après mille efforts, au pied de l'estrade, elle présenta deux jeunes gens qui l'accompagnaient, et s'écria d'une voix ferme et résolue : « Citoyens, lorsque la patrie a besoin de défenseurs, tous les Français doivent marcher aux frontières. Voici mes deux fils que je vous amène; l'un est dans la force de l'âge et capable de servir dignement son pays; celui-ci, quoique bien jeune encore, saura du moins mourir pour la République et peut-être venger son père tué, il y a peu de jours, sur les retranchements d'Hondscote. Si la guerre me les ravit encore tous les deux, eh bien! il me restera cette enfant et le glorieux souvenir de leur trépas. »

« Ces nobles paroles, à cet accent patriotique, une acclamation universelle s'éleva dans la foule. Tous les citoyens s'empressèrent autour de la généreuse femme qui venait spontanément faire sur l'autel de la patrie cet admirable sacrifice de mère. Tandis que quelques-uns l'élevaient dans leurs bras et la promenaient en triomphe, les autres agitaient sur sa tête le dais

(1) Angleterre, Espagne, Portugal, Russie, Autriche, Allemagne, Pays-Bas autrichiens, Hollande, Suisse, Sardaigne, Naples; plus, six des principautés d'Italie, dépendant de l'Autriche ou de la cour de Rome. 1793—1794.

tricolore de leurs drapeaux, et répétaient cette strophe que le Chant du départ a consacrée aux mères de familles :
 De nos yeux maternels ne craignez point les larmes ;
 Loin de nous de lâches douleurs !
 Nous devons triompher : quand vous prenez les armes,
 C'est aux rois à verser des pleurs.
 Nous vous avons donné la vie ;
 Guerriers, elle n'est plus à vous.
 Tous vos jours sont à la patrie ;
 Elle est votre mère avant nous.
 Et le peuple, ivre d'enthousiasme, entonnait, comme d'une seule voix, le refrain national.
 Jours de gloire et de dévouement, patriotisme ardent, héroïsme populaire, hélas ! qu'étes-vous devenus ?...

II.
 Les généraux Clai-fait et Cobourg avaient passé la Sambre à la tête de quarante mille hommes et avaient tracé quelques lignes dans la plaine de Watignies, après avoir bloqué la ville de Maubeuge. De la prise de cette place dépendait en grande partie la fortune de la campagne; aussi, Jourdan se déterminait-il à attaquer résolument les troupes autrichiennes pour leur enlever la position importante dont la molle résistance du général Houchard leur avait permis de s'emparer. Il n'entre point dans notre plan de raconter les détails de cette glorieuse victoire de Watignies, où nos brigades républicaines firent le premier essai du nouveau système du comité, qui consistait à procéder par fortes masses et concentriquement vers un seul point, système éminemment stratégique auquel Napoléon fut redevable plus tard du succès constant qui accompagna ses armes.

Il nous suffira de dire que l'affaire fut décisive, que les Autrichiens levèrent le siège de Maubeuge pour repasser précipitamment la Sambre, et qu'encore une fois la république fut sauvée sur les frontières.

Mais toutes ces victoires remportées par des soldats à peine enrégimentés et dénués des premières nécessités de la guerre, ne pouvaient s'acheter qu'au prix d'un sang précieux et d'énormes sacrifices. Aussi les communes faisaient de fréquents appels aux citoyens, et les mères de famille, après avoir courageusement offert à la défense du sol leur tribut patriotique, payaient en larmes amères leur dette à l'amour maternel.

III.
 Quelques jours après l'affaire de Watignies, une femme vêtue de deuil et une jeune fille étaient agenouillées devant un cénotaphe décoré de guirlandes de roses blanches et de couronnes d'immortelles. Sur la pierre funéraire on lisait ces mots, qu'une main tremblante semblait avoir gravés :

PIERRE ET PAUL HUART,
 MORTS EN COMBATTANT POUR LA RÉPUBLIQUE.
 16 OCTOBRE 1793.

Le Rédacteur en chef, Gérant responsable, F. RITTIEZ.

Une salle d'asile manquait à la commune du Pecq, et la maison d'école, malgré les secours qui lui avaient été alloués par le conseil municipal et par le ministre du commerce, ne pouvait s'achever. M. Rigaux, maire du Pecq, eut l'heureuse pensée d'envoyer les plans de son école et une demande de 1,200 f. à M. Nestor Urbain, directeur-général de la Banque philanthropique. Celui-ci s'est empressé d'appuyer sa demande auprès des hauts personnages qui décident de l'emploi des fonds de cette banque.

La somme de 1,200 f. a été allouée en trois portions, dont une est applicable à l'exercice de 1838 écoulé, l'autre à celui de 1839, et la troisième à celui de 1840. Cette dernière somme ne sera pas payée de suite.

La Banque philanthropique a mis pour condition de son bienfait que les fonds qu'elle fournira seraient particulièrement employés à la création de la salle d'asile.

M. le maire du Pecq s'est empressé de faire placer sur les murs de la salle une inscription en l'honneur de ses fondateurs.

COURSE DE CHEVAUX.

Les personnes qui désirent concourir pour la course qui doit avoir lieu le 1er mai prochain, et qui ne se sont point encore fait inscrire, sont priées de ne pas tarder à se présenter au secrétariat de la mairie. Les souscriptions y sont reçues depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures du soir.

Un prix de 600 fr. sera décerné au premier cheval vainqueur, Un prix de 300 fr. au second cheval.

BOURSE DE PARIS DU 20 AVRIL.

Pendant toute la durée de la bourse les variations ont été sans intérêt, quoique les affaires aient eu beaucoup d'activité. La rente est restée constamment entre 81 15 et 81 25.

Cinq pour cent	110 25	110 25	110 25	110 25
Quatre pour cent	101 80			
Trois pour cent	81 25	81 25	81 25	81 2
Rentes de Naples	101 55	101 55	101 55	101 5
Actions de la banque	2675			

GRAND-THÉÂTRE.

Lundi 22 avril 1839. — Au bénéfice de M. Lesbros. — 1^o Le Comité de Bien-

FAISANCE, comédie. — 2^o Le BRASSEUR DE PRESTON, opéra. — 3^o Concerto de M. Georges Hainl. — 4^o Deuxième acte des DEUX ROSES, ballet. — Six heures.

COURS DES VALEURS INDUSTRIELLES DU 20 AVRIL.

NOMBRE des ACTIONS.	VALEUR NOMINALE.	INTÉRÊTS ou dividend. payables.	DÉSIGNATION DES ACTIONS.	DERNIER PRIX FAIT.	COTES DU JOUR.
2,000	1,000	Juin et Déc.	Banque de Lyon,	1,850	
700	750		Caisse d'esc., com. de bestiaux,	750	
4,500	1,000	par trimestr.	Ponts sur le Rhône,	1,005	
450	2,000	Idem.	Pont de la Feuillée,	2,265	
300	2,000	Idem.	Pont Seguin,	1,700	
220	2,000		Pont de l'Île-Barbe,	1,500	
1,800	1,000		Pont et gare de Vaise	"	
1,740	600		Eclair. gaz (Turin),	780	
1,500	1,000	Juin et Déc.	Eclairage au gaz, Ce Perrache,		2,140
500	750		Eclairage au gaz, Saône-et-Loire,	950	
1,000	700		Eclair. gaz, St-Etie.,	1,200	
350	600		Eclair. au gaz Gren.,	1,075	
3,000	750		Eclair. au gaz, trois villes du Midi,	750	
400	700		Eclair. gaz (Dijon),	"	
320	5,000	Décembre.	Bat. à vap. de Lyon à Arles,	8,200	
180	2,000	Idem.	Paq. à vap. (Lyon à Chalon),	"	
134	5,000	Idem.	Gondoles à vap. sur Saône, marc.,	5,000	
500	4,000		Soc. Lyon. bat. à vap.	4,480	
500	10,000	Juin et Déc.	Fonderies (Loi. Is.)	50,000	
400	1,000		Tréfilerie et forges de Belmont (Isère),	1,200	
800	1,000	Jan. et Juil.	Che. de fer, Lyon à St-Etienne,	4,900	
2,200	5,000	par an.	Moulin à vap. de Perrache,	5,000	
240	1,000	Juin et Déc.	Ce génér. mines de Rive-de-Gier,	1,000	
1,500	800	Jan. et Juil.	Soc. civ. d'act. min. de houille,	"	
4,000	800	Juin et Déc.	Min. Grang. et Col., Ce des mines de l'Un. Ce des mines Thiol.,	800	
		Juin et Déc.		660	

Feuille d'Annonces.

ANNONCES JUDICIAIRES.

(1426) Mercredi vingt-quatre avril mil huit cent trente-neuf, à neuf heures du matin, sur la place du Change, il sera procédé à la vente à l'enchère et au comptant d'objets saisis, consistant en métiers d'étoffes de soie, rouet, poêle en fonte, table, lit garni, chaises, batterie de cuisine et autres objets.

Samedi onze mai mil huit cent trente-neuf, à dix heures du matin, à Perrache, lieu du Champ-de-Mars, sur un chemin tendant du Rhône à la Saône, il sera procédé à la vente à l'enchère et au comptant d'un hangar en planches, couvert en tuiles creuses, servant d'écurie, étant adossé contre une petite maison appartenant à M. Declervaux. Il existe à ce hangar deux portes sur le chemin qui le dessert, et une autre au midi s'ouvrant sur un espace de terrain d'environ cinquante mètres de longueur sur cinq de largeur, lequel terrain est clos par une palissade en planches du côté du midi; la palissade est comprise dans la vente. (1425)

ANNONCES DE MM. LES NOTAIRES.

Etude de M^o Morand, notaire, à Lyon, rue de la Gerbe, n^o 14.

A VENDRE en bloc ou par parties brisées. — La belle terre de la Charbonnière, située à cinq minutes du point central de Villefranche, département du Rhône.

Cette terre, qui est située pour la principale partie sur la commune d'Ouilly, et pour le surplus sur les communes d'Ornas et de St-Georges-de-Reneins, se compose d'un château meublé, d'un corps de bâtiment pour les cultivateurs, d'un autre pour les vigneron, cellier, pressoirs, parterre, jardin, bosquet, pièce d'eau empoisonnée et alimentée par un ruisseau intarissable, prés, terres et vignes de la contenance générale de 61 hectares 71 ares 75 centiares (585 bichérées de 10 ares 55 centiares l'une).

Par la position et la qualité supérieure des fonds, cette propriété présente à la fois tous les agréments de la campagne et tous les avantages d'une fertile exploitation rurale.

Les terres, qui se développent sur la grande route de Villefranche à Beaujeu, offrent un beau site pour l'établissement de maisons de campagne, et des emplacements pour des constructions de toute nature.

Les garanties les plus absolues seront données aux acquéreurs, relativement à la paisible possession et à la situation hypothécaire de l'immeuble; il leur sera également accordé toutes facilités pour leur libération, qu'ils pourront d'ailleurs réaliser sans danger et sans obstacle aussi promptement qu'ils le voudront.

Les ventes commenceront dans les bâtiments de la propriété le cinq mai 1839, et à partir de cette époque on trouvera continuellement sur les lieux MM. Solichon et Gonnet, fondés de pouvoirs de M. Louis Bonnardet, propriétaire.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser audit M^o Morand, notaire à Lyon, dépositaire des titres de propriété, et à M. Gonnet, docteur en médecine, au Bois-d'Oingt. (1805)

Etude de M^o Laforest, notaire à Lyon, rue des Marronniers, 1.

A VENDRE AUX ENCHÈRES,

Le 24 avril 1839, à 11 heures du matin, une terre et un petit jardin contigu, situés à Lyon, rue Tramassac,

n^o 54. Cette maison est en face de la rue Saint-Pierre-le-Vieux; elle a de fort belles caves voûtées. Le corps de bâtiment sur la rue se compose de rez-de-chaussée et quatre étages. (1791)

(1793) Même étude.

A VENDRE AUX ENCHÈRES,

Le 12 mai 1839, à 10 heures du matin, une maison, à la Guillotière, chemin du Vivier, de la contenance de 38 ares 79 centiares, soit 3 bichérées, complantées d'arbres fruitiers et treilles, avec une pompe, le tout clos de mur. Il existe, en outre, un petit corps de bâtiment pour le cultivateur.

ANNONCES DIVERSES.

(6489) A VENDRE. — Un atelier pour le moirage des étoffes de soie, avec tous ses accessoires. S'adresser au portier de la maison, à l'angle de l'avenue de Saxe et de la rue de Sèze, nos 1 et 6, aux Brotteaux.

(6423) A VENDRE ou A LOUER. — Petite maison de campagne, avec un petit jardin clos de murs. S'adresser à M. Guichard, entrepreneur, rue Vaubecour, 36, ou à M. Dubuisson, à Oullins.

(6486) A LOUER. — Campagne avec les appartements meublés, à Vaise, chemin d'Ecully, avant les Roches. Il y a écurie et remise. S'y adresser, ou rue Romarin, n^o 3.

Le public est prévenu qu'une fourniture de 2,000 couvertures de laine, pour le service des hôpitaux, sera mise en adjudication, le 13 mai prochain, à l'heure de midi, dans l'une des salles de l'hôpital militaire de Lyon.

S'adresser, pour prendre connaissance du cahier des charges: à Lyon, dans les bureaux de M. l'intendant de la 7^e division militaire, rue de la Liberté, 7, et de M. le sous-intendant militaire Frosté, place Louis XVIII, 35, ainsi qu'à l'hôpital militaire; à Montpellier et à Valence, dans ceux de MM. les intendants et sous-intendants militaires; à Lodève, dans ceux de la mairie. (8111)

AUX DEUX SPÉCIALITÉS PERFECTIONNÉES.

MARLEIX, BREVETÉ,

FABRICANT DE COLS ET TAILLEUR POUR CHEMISES.

Place du Plâtre, 18, à Lyon,

A l'honneur de prévenir qu'il vient de joindre à sa fabrication de cols celle des chemises. Cette partie de la toilette, jusqu'à ce jour tant négligée dans notre ville, désormais ne laissera plus rien à désirer.

Un salon, pour prendre mesure et essayer les chemises, a été disposé à cet effet dans ses magasins. (6485)

MALADIES SECRÈTES ET FLEURS BLANCHES,

RÉCENTES, ANCIENNES ET RÉPUTÉES INCURABLES,

Guéries sans rechute, d'un à cinq jours, par la méthode sûre et facile du docteur Thivaud, de Montpellier. — Un flacon suffit pour la guérison de l'écoulement le plus ancien. — Dépôt seul, chez M. Bertrand, pharmacien, place Bellecour, n^o 12, à Lyon. (2066)

(6479) On demande des commis pour le placement d'ouvrages de librairie, avec des remises avantageuses. S'adresser, de dix heures à midi, rue des Marronniers, n^o 7, au 1^{er}.

SIROP PECTORAL FORTIFIANT DU DOCTEUR CHAUMONNOT,

pour la guérison des rhumes, catarrhes, et des maladies de poitrine. — Une MÉDAILLE D'OR a été accordée à l'auteur.


Dépôtaires pharmaciens: André, à la pharmacie des Célestins, place des Célestins, à Lyon. (3678—843)

ARGENTERIE DE PARIS, DITE MAILLECHORT, CHEZ COQUAIS,

BIJOUTIER, RUE ST-COME, 6, MAISON DE L'HOMME D'OSIER, A LYON.

Cette argenterie a été reconnue et approuvée par les premiers chimistes de Paris comme pouvant rivaliser avec l'argent, tant pour la propreté que pour la solidité. Il y a de cet article, ainsi qu'en plaqué-argent de première qualité, tout ce qui concerne le service de table, tels que réchauds de table à esprit, à bougie et eau; couverts, cuillers à potage, à ragoût, à sucre, à punch et à fruits; porte-huiliers, porte-carafes, porte-mouchettes, pinces à sucre, cafetières, théières, flambeaux, bouts de table, montardiers, ménagères, bols à potage et à punch, bougeoirs, truelles à poisson, bouchons; plus, un nouveau genre de couverts dont l'intérieur est en fer et recouvert en alliage, à 2f. le couvert, article qui convient beaucoup pour la campagne. (8107)

NOUVEAU BREVET. Perfectionnement et réduction de prix.



BALANCES-BASCULES A l'usage des magasins, et pour le pesage des voitures, pour poids publics. Solidité, précision, garanties. POIDS ET MESURES nouveau système décimal BÉRANGER ET C.^{ie} Balanciers brevetés, à Lyon.

Maladies Secrètes ET DE LA PEAU.

SIROP VÉGÉTAL DE SALSEPAREILLE.

Ce sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et véériens, indispensable après l'usage du mercure et le détruit totalement les traces; spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les acrétes et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules, scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes et des articulations, rhumatisme, goutte, les fluxions blanches des femmes, et contre les boutons récents ou invétérés, et il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procureront une guérison radicale. — Prix: 8 fr. et 4 fr. la bouteille. La public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le prix vil pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce sirop en font le plus bel éloge.

On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.) Chez Courtois, ancien pharmacien des hôpitaux civils et militaires, des Pénitents-de-la-Croix, près la Banque. A Vienne, chez M. Mouret fils, épicière, rue Marchande. A Grenoble, chez M. Déchenaux père, quincailler, Grande-Rue. A Villefranche, chez M. Roset, confiseur.